

FICHE DE POSTE
Educateur/Entraîneur sportif en natation

STRUCTURE :

ANC, Angoulême Natation Charente, Rue Marcel Pierre, 16 000 Angoulême.

LIEU DE TRAVAIL :

Nautilus, Rue des Mesniers, 16 710 Saint Yrieix sur Charente ;
Et déplacements lors des animations, compétitions.

CONTACT : contact@anc16.fr

Dominique ASSARD, président, 06 79 25 36 69

Yann JEANDENANS, vice-président, 06 81 10 51 06

PROFIL

BPJEPS AAN ou BEESAN, recyclage à jour (y compris en secourisme) ;

Evaluateur ENF 1-2-3 serait un plus ;

Connaissance de l'outil informatique : Extranat, Word, Excel ;

Expérience souhaitée dans l'encadrement et l'entraînement en natation, et dans le domaine associatif ;

Connaissance du milieu fédéral de la natation, du water-polo et de l'Handisport/Sport Adapté serait un plus ;

Autonome, sens de l'organisation, aptitude au travail en équipe, force de proposition pour le développement de l'association, capacité d'initiative et d'adaptation, sens de la pédagogie.

Nous attendons du candidat qu'il démontre sa passion du métier, son expérience et sa technicité dans le domaine de l'encadrement et l'entraînement, ainsi que son esprit d'équipe.

MISSIONS

Encadrement et développement de l'école de natation, des groupes loisirs ;

Préparer et encadrer des séances, gestion et dynamisme des différents groupes ;

Suivi de la progression des différents groupes à charge ;

Développer, organiser, encadrer les différentes manifestations sportives et festives de l'association (animations, compétitions, stages) ;

Intervention sur d'autres groupes (remplacement et/ou renfort) en collaboration avec l'équipe d'encadrement ;

Transport possible de nageurs de la section sportive ;

Réaliser différentes tâches administratives, en coopération avec l'équipe d'encadrement et le comité directeur.

Possibilité de participation aux différentes commissions sportives.

Evolution possible sur la prise en charge de groupes compétition en cohésion avec les autres éducateurs.

TYPE DE CONTRAT

CDD 35 ou 39 heures annualisé, évolutif vers CDI annualisé.

Rémunération selon CCNS, en fonction du statut et de l'expérience.

Poste à pourvoir dès le 21 septembre 2017.